

Menus propos

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 67

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

utile l'ingestion des sels en poudre. Mais c'est le médecin qui est le seul juge.

Le Charbonnier

Le charbonnier, la tête appuyée sur sa main noire semblait profondément réfléchir.

Son air était triste, affligé, mais plus encore préoccupé.

Dans le coin de la pièce sombre, enfumée, où il se trouvait, qui faisait suite à la boutique, on voyait, sur un lit de fer, le corps inanimé d'un jeune homme d'environ dix-sept ans.

Ce corps était celui d'Isaac, frère du charbonnier, qui venait de mourir.

Le charbonnier, le coude sur la table, qui, avec deux ou trois chaises et une vieille armoire constituait tout le mobilier de la pièce, regardait tantôt son frère mort, tantôt une lettre ouverte placée devant lui.

Cette lettre était de sa tante, sœur de sa défunte mère, veuve, sans enfants, restée au pays et possédant quelque bien dont le charbonnier espérait un jour hériter.

Mais pour cela, il ne fallait point mécontenter la tante.

Or, dans cette lettre, la brave femme demandait à son neveu de lui envoyer le portrait de son frère malade qu'elle voulait, en cas d'événement, conserver. S'il lui refusait cette photographie, il aurait à s'en repentir un jour.

Et le frère malade venait à s'en repentir un jour.

Et le frère malade venait de mourir au moment même !...

Comment faire faire ce portrait ?

Le charbonnier était perplexe. Tout à coup, sa face noire s'illumina... Eureka ! il avait trouvé.

La voisine qui l'avait assisté au moment du décès était partie à la Mairie en faire la déclaration et ne devait pas revenir.

Il était donc seul et n'avait à redouter aucun commentaire.

Il se leva, passa dans une petite cuisine, se plongeait la tête, puis les mains et les bras dans un seau d'eau, se frotta vigoureusement, se donna un coup de peigne et changea de vêtements.

Quand il fut prêt, il sortit et se rendit chez un photographe demeurant dans une rue peu éloignée.

— Monsieur le photographe, dit-il, quand il fut en sa présence, combien prendriez-vous pour faire une photographie ?

— Une seule ? Une carte-album, alors ? Ce serait deux francs, répondit le photographe.

— C'est que... j'vas vous dire, fit le charbonnier embarrassé, il faudrait la faire à domicile.

— A domicile ? Oh ! alors !... Ce serait au moins le double.

— Diable ! murmura le charbonnier, deux francs, c'est déjà cher... et le double !... Enfin, c'est bon, dit-il tout à coup, je m'arrangerai.

Il partit.

Une heure plus tard, il revenait, portant sur son dos un sac qui semblait fort lourd.

— Ah ! dit le photographe en riant, vous désirez être photographié dans l'exercice de vos fonctions ?

Le charbonnier ne répondit pas... Il déposa son sac à terre et en tira le corps de son frère.

Le photographe demeura une seconde stupéfié, puis, se fâchant soudain :

— Que signifie cette mauvaise plaisanterie ? s'écria-t-il ; hors d'ici, Auvergnat. D'où sort ce cadavre ? Emporte-le vite, sinon je fais appeler les agents et tu iras t'en expliquer au poste.

Le charbonnier, effrayé, réintégra au plus vite dans le sac le corps du jeune Isaac et, le rechargeant sur son dos, repartit.

Arrivé chez lui, il remit dans son lit le corps du jeune homme. Mais, pendant son absence, le médecin des morts, envoyé par la mairie, était venu pour constater le décès. Ayant visité tout le logement sans découvrir le décédé, il s'était, très mécontent, retiré pour aller se plaindre au commissaire de police.

Ce dernier fit appeler chez lui la voisine qui affirma de nouveau que le jeune Isaac était mort.

Qu'était devenu le cadavre ?

— C'est étrange ! dit le commissaire, je vais moi-même constater cette disparition.

— Où est le corps de ton frère ? dit-il en entrant au charbonnier.

— Dans son lit, répondit tranquillement celui-ci qui venait comme nous l'avons vu, de l'y réintégrer.

— Le mort n'a pas bougé d'ici ?

— Est-ce que les morts bougent ? répondit naïvement le charbonnier qui, effrayé par les menaces du photographe, se souciait peu de donner à la police des explications.

— Je veux dire que tu ne l'aurais pas, par hasard, transporté ailleurs ?

— Et où cela, monsieur le commissaire ? Je n'ai pas d'autre logement.

— Allons, pensa le commissaire, le docteur s'est payé ma tête.

Quand il revit le médecin, il lui dit :

— Une autre fois, mon cher docteur, ne vous moquez pas comme cela d'un magistrat ; le mort était dans son lit et vous m'avez fait faire un déplacement inutile.

— Pourtant...

— Il n'y a pas de pourtant... Il y était. Enfin, c'est bon, au revoir.

Et il le congédia.

Le docteur, fort vexé, se rendit chez le charbonnier, mais il n'en sut pas davantage. Ce dernier se tint coi.

Il ne put que constater le décès.

Tandis qu'il s'éloignait en réfléchissant au tour, dont il ne pouvait pénétrer le mystère, que ce malin d'Auvergnat lui avait joué, le charbonnier se disait :

— Maintenant, comment ferai-je pour ne pas mécontenter ma tante ?

Soudain, il se leva et se dirigea vers la cheminée, au-dessus de laquelle se trouvait, dans un cadre, une petite photographie.

— Mon portrait ! dit-il en souriant et en l'enlevant du cadre, fait il y a dix ans... pour Rosalie qui me l'a rendu quand elle s'est mariée... ma tante ne l'a jamais vu, je lui dirai que c'est celui de mon frère !

Berthe BALLEY.

Menus propos

Comment fabriquer un bon baromètre de campagne ? — Un de mes vieux amis m'a confié son secret et je m'empresse de vous en faire profiter.

Remplissez d'eau jusqu'à 9 centimètres du goulot une bouteille ordinaire de saumur à large ouverture ; prenez un flacon d'huile de Florence ordinaire, et après avoir complètement enlevé la paille qui le couvre et l'avoir bien lavé, mettez le col du flacon aussi loin que vous pourrez l'enfoncer dans la bouteille de saumur, et par un temps humide et pluvieux elle descendra de 3 centimètres au-dessous de l'ouverture du flacon. A l'occasion d'un grand coup de vent on a vu l'eau quitter tout à fait le flacon huit heures au moins avant que le vent eût atteint son maximum.

Voilà qui est à la portée de tout le monde.

* * *

Enfant bien gardé. — On ne ménage pas en ce moment les anecdotes sur M. Casimir Périer et sur son entourage. On cite ce fait : au moment où M. Claude Casimir-Périer, le fils, allait suivre les cours du lycée Condorcet, son père était alors président de la République, un professeur l'accompagnait toujours, deux agents en bourgeois ouvraient la marche, deux autres la fermaient. Il était défendu aux condisciples du lycée de l'aborder et de lui parler dans la rue.

On craignait un attentat anarchiste.

* * *

Un riche cure-dents. — Un cure-dents de 14,500 francs ! C'est la plus haute enchère atteinte jusqu'à ce jour par un de ces petits objets utiles certes, indispensables même, mais dont l'importance ne semblait pas devoir aller jusqu'à le faire payer un millier de fois son poids d'or.

Cette enchère formidable étonnera moins quand on saura que ce cure-dents, renfermé dans un petit nécessaire en or, avait appartenu à Charles I^{er}, roi d'Angleterre, qui le donna le 30 janvier 1649 au colonel Tomlinson, le gardien, à la tour de Londres, de la malheureuse victime de Cromwell.

* * *

Conscrits jumeaux. — Le conseil de révision d'Arras à examiné à Bapaume, deux conscrits jumeaux habitant Bertin-court. Ces deux frères se ressemblent à s'y méprendre, même physiologie, même port, même maintien, même démarche. Tous deux mesurent chacun 1 m. 73 et pèsent 74 kilos.

Ils ont paraît-il les mêmes goûts. Ils ont demandé à faire tous deux leur service au 4^{me} cuirassiers à Cambrai.

* * *

Monsieur de New-York. — Un haut fonctionnaire américain qui suit avec passion les interminables débats de l'affaire Thaw, c'est M. Davis, qui cache ses lugubres fonctions sous le titre imposant de « State Electrician ». Ce Davis ne se contente pas d'avoir inventé la chaise électrique, dans son contrat passé avec l'Etat de New-York, il s'est réservé le droit de procéder en personne aux exécutions capitales — droit plus lucratif encore qu'honorifique, puisque Davis touche sept cent cinquante fr. par électrocution, et qu'il lui arrive parfois d'électrocuter trois personnes dans la même matinée.

Aussi M. Davis qui a maintenant soixante ans, possède-t-il trente mille francs de rente !

Passe-temps

Solutions du N° du 7 avril 1907.

Devises : Parce qu'il est question de stères (de se taire).

C'est la plante des pieds.

C'est Adam.

Devises

Qu'est-ce qui va, qui vient et qui ne quitte pas sa place ?

Peut-on faire cuire des pois dans d'autres pois ?

Quelle est la ville où les habitants ont le plus d'esprit et de jugement ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.